



Questions fréquemment posées

Information générale et inscription

Quels sont les dates et l'horaire du camp de jour ?

Nous offrons trois thématiques qui se déroulent sur 6 semaines durant les mois de juillet et août. Chaque thématique est répétée une deuxième fois, afin de donner l'opportunité à tous de participer au programme selon les intérêts de l'enfant.

Le camp débute à 9h chaque matin et se termine à 16h tous les jours. Nous vous remercions à l'avance de respecter les heures d'arrivée et de départ. Veuillez arriver au camp au plus tôt à 8h00 et veuillez quitter au plus tard à 16h30. Notre équipe ne peut pas demeurer avec votre enfant après 16h30. Par conséquent, nous ne sommes pas responsables de votre enfant en dehors de ces heures.

Le camp offre-t-il une option de service de garde avant et après le camp ?

Cette année, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous offrir un service de garde avant et après le camp. L'enfant doit arriver entre 8h00 et 9h00 pour l'enregistrement. Le ramassage des enfants s'effectue de 16h00 à 16h30 tous les jours.

Combien de participants peuvent s'inscrire à un camp de jour ?

Le nombre maximum de participants pour chaque semaine est de 25 enfants.

Quel est le ratio entre les animateurs du camp et les enfants ?

Il y a un animateur pour un maximum de 13 enfants. Les animateurs sont supervisés en permanence par un éducateur qui dirige les ateliers. Les chefs de groupe participent activement à toutes les activités du camp et



Centre d'exposition L'Imagier

assistent l'éducateur dans diverses tâches quotidiennes, dans le but de créer une expérience de camp mémorable et significative pour les enfants.

Quel est le prix du camp de jour ?

Le prix est de 275\$/semaine (+ taxe) pour l'inscription du 1er enfant.

Le prix est de 250\$/semaine (+ taxe) pour l'inscription du 2e enfant et plus (enregistré la même semaine) ou pour chaque semaine supplémentaire.

* Frais admissibles au crédit d'impôt.

Puis-je quand même inscrire mon enfant s'il n'est pas dans la tranche d'âge prévue pour le camp ?

Les activités sont conçues pour des enfants appartenant à une tranche d'âge spécifique. Afin de garantir une expérience optimale pour tous, les participants doivent appartenir à la tranche d'âge indiquée pour le camp, soit entre 6 et 12 ans.

Si mon enfant et son ami sont inscrits au même camp, est-ce qu'ils seront jumelés ensemble ?

Les enfants sont divisés en deux groupes allant de 6 à 9 ans et de 8 à 12 ans. Si vous souhaitez que votre enfant soit jumelé avec un ami ou un autre membre de la famille, assurez-vous d'en faire la demande dans la section des commentaires de votre formulaire d'inscription. Malheureusement, nous ne pouvons pas garantir les jumelages (surtout si les âges des enfants sont différents), mais nous ferons de notre mieux pour accommoder votre demande. Nous ne faisons pas de changement de groupe après 12 h la première journée de la semaine de camp.

Le camp est-il bilingue ?

Les activités du camp sont proposées dans les deux langues officielles. Le personnel du camp est bilingue.

Comment puis-je réserver une place pour mon enfant ?

Les inscriptions débutent le lundi 28 février 2022. Vous devez remplir en ligne un formulaire de réservation ou vous pouvez nous appeler au (819) 684-1445.

Comment puis-je procéder au paiement du camp de jour ?

Le paiement est dû en totalité au moment de l'inscription. Une fois que vous aurez rempli le formulaire de réservation, une personne de l'équipe vous contactera pour confirmer les dates et vous envoyer un lien afin de procéder au paiement (en ligne ou par téléphone) pour finaliser l'inscription. Les paiements en ligne et par téléphone doivent être effectués par carte de crédit. Notez que des frais de service s'appliquent aux paiements par téléphone.

Quelle est votre politique d'annulation d'une inscription au camp de jour ?

Pour un remboursement complet, l'annulation doit être effectuée au minimum 20 jours précédant la date de début du camp dans lequel votre enfant est inscrit. Notez toutefois que des frais administratifs de 50\$ s'appliquent pour chaque remboursement. L'annulation et le remboursement d'une inscription sont possibles en tout temps pour des raisons de santé, sur présentation d'un certificat médical. Aucun remboursement ne sera accordé pour les annulations d'inscription faites moins de 20 jours avant le début du camp.

Un camp peut-il être annulé ?

En cas d'inscriptions insuffisantes ou des mesures sanitaires contraignantes imposées par le gouvernement du Québec — ne permettant pas de garantir une sécurité satisfaisante pour les enfants et l'équipe — L'Imagier se réserve le droit d'annuler un camp avec un préavis de 20 jours. Dans ces circonstances, un remboursement intégral des frais d'inscription au camp sera effectué.



Ateliers et activités

Quel type d'activités avez-vous prévu ?

Dans le studio, les participants expérimentent la peinture, le dessin, la sculpture, la photographie et d'autres moyens d'expression artistique dans le cadre d'ateliers spécialisés. Au cours de chaque semaine, les enfants alternent des activités créatives et des jeux actifs, en profitant pleinement de nos locaux et du Parc de L'Imaginaire. L'arrivée et le ramassage des enfants, ainsi que les collations et l'heure du déjeuner ont lieu à l'extérieur, si le temps le permet. Une variété d'activités aux rythmes différents est prévue chaque jour pour s'assurer que les participants soient tout à fait impliqués et divertis par le programme. Chaque semaine de camp se conclut par un événement spécial et le vernissage de leur exposition, où la famille et les amis sont invités à voir les œuvres des enfants !

Quelle est la différence entre les deux groupes pour enfants de 6 à 9 ans et de 8 à 12 ans ?

Les deux groupes participent aux mêmes ateliers créatifs et activités, mais leur complexité est adaptée aux capacités et aux intérêts de chacun des groupes.

Mon enfant doit-il avoir une expérience artistique préalable pour participer au camp de jour ?

Aucune expérience préalable n'est requise pour que l'enfant profite pleinement du programme ! Tous les ateliers comportent une période d'expérimentation et d'exploration de différentes techniques graphiques, permettant aux enfants de s'immerger dans l'activité du jour en toute confiance. Les éducatrices procèdent à une démonstration des techniques et proposent une mise en contexte grâce à des exemples d'œuvres ou de pratiques artistiques existantes. L'enfant est ensuite encadré par son animateur de groupe qui l'aidera à maîtriser chacune des étapes de création.

Qui anime les ateliers et activités du camp de jour ?

Le programme du camp de jour a été conçu par L'Imagier en collaboration avec une éducatrice possédant une expérience extensive dans l'enseignement et les activités artistiques. Les moniteurs sont des étudiants formés en amont par l'éducatrice au contenu du programme et des techniques pédagogiques.

Quelle est votre politique de comportement ?

L'Imagier et son équipe souhaitent offrir un environnement inclusif, sain, sécuritaire, stimulant et créatif pour tous. Il est important de nous communiquer toute condition comportementale possible. Ceci permettra à l'éducateur et son équipe de prendre toutes les mesures nécessaires pour créer un environnement sécuritaire pour votre enfant et pour l'ensemble des participants. Si des problèmes de comportement surviennent avec votre enfant : un administrateur vous contactera à propos de l'incident et émettra un avertissement si nécessaire. Si le problème persiste ou est inacceptable : le participant peut être retiré de notre programme de camp de jour.

Détails logistiques

Où se déroule le camp ?

Toutes les activités ont lieu au Centre d'exposition L'Imagier et dans le Parc de L'Imaginaire. Les activités de création artistique ont lieu dans la salle polyvalente de L'Imagier. Si le temps le permet, les collations et l'heure du déjeuner sont passées à l'extérieur, dans le Parc de L'Imaginaire. Il est possible que des promenades dans le Parc des Cèdres soient prévues dans le cadre de certains ateliers créatifs.



Centre d'exposition L'Imagier

Où puis-je me garer pour déposer ou récupérer mon enfant ?

Le stationnement de L'Imagier (9 rue Front) est réservé au personnel, le stationnement étant limité à 4 places seulement. Nous vous invitons à vous stationner dans les rues avoisinantes ou au stationnement de la Marina/Port de plaisance d'Aylmer. Vous pouvez ainsi accéder directement au Parc de L'Imaginaire où se déroulent l'arrivée et le départ des enfants.

Une fois que je me suis garé, où dois-je amener mon enfant ?

Les enfants sont déposés et récupérés sur la terrasse de L'Imagier dans le Parc de L'Imaginaire. Un parent ou un tuteur légal doit signer l'entrée et la sortie de son enfant chaque jour en présentant une pièce d'identité. Si vous arrivez en retard et que le groupe n'est plus dans le Parc, veuillez vous présenter à la porte arrière qui mène à la salle polyvalente. L'équipe d'animateurs vous aidera à trouver le groupe de l'enfant.

Que doit apporter mon enfant ?

Chaque jour, votre enfant a besoin :

- De vêtements et de chaussures confortables
- Un chapeau ou casquette
- De la crème solaire
- Une bouteille d'eau
- Deux collations (sans arachides ni noix).
- Un repas (sans arachides ni noix). Nous contacterons au besoin les parents si jamais des enfants ayant d'autres allergies importantes fréquentent le camp de leur enfant.

Veuillez noter que nous n'offrons pas l'accès à un réfrigérateur ou à un micro-ondes pour les repas. Bien que nous fournissions des tabliers durant les activités artistiques, les produits et matériaux utilisés peuvent tacher ou endommager les vêtements. N'oubliez pas d'étiqueter les affaires de votre enfant avec son nom. Veuillez garder les appareils électroniques (Nintendo, iPod, cellulaires et tout autre appareil électronique) à la maison. Nous ne sommes pas responsables en cas de perte ou de vol.

Mon enfant doit-il apporter du matériel pour les ateliers?

Tout le matériel et l'équipement nécessaires à la réalisation des ateliers créatifs sont fournis par L'Imagier et inclus dans le prix d'inscription.

Sécurité et mesures de santé

Que faire si mon enfant souffre d'une allergie ou d'un problème de santé ?

Il vous est demandé de remplir un formulaire d'information sur le participant afin de nous informer de toute allergie ou autre condition médicale, et de nous indiquer comment vous joindre en cas d'urgence. La sécurité de votre enfant est importante pour nous. Nous avons sur place une équipe formée en secourisme qui est en mesure de prodiguer les premiers soins conformément aux protocoles de secourisme standard. Dans le cas d'une allergie, nous ne pouvons cependant pas garantir un environnement sans noix.

Quelles sont les mesures sanitaires mises en place ?

À L'Imagier, nous croyons que la santé de notre communauté passe avant tout. Le programme de camp de jour suit les mesures sanitaires en vigueur, prévue par le gouvernement du Québec.